

## PROTOCOLE ECOLE DE PRISE EN CHARGE D'UNE SITUATION DE HARCELEMENT

Circonscription : Cournon Val d'Allier

Ecole : Ecole élémentaire du Pré de l'eau

- Situation repérée par un membre de l'équipe éducative (via un camarade, la famille, ...)
- Prise de contact avec la famille de l'élève cible
- Échanges entre adultes au sein de l'école pour la prise en charge de la situation
- Prise en charge de la situation par un ou plusieurs adultes de l'équipe éducative (directeur, enseignant, animateur, etc).
  - Entretien avec l'élève cible
  - Entretien avec les potentiels intimidateurs et témoins
  - Suivi de la situation

Pour chaque situation une méthode de traitement est adoptée (entretien d'explicitation entre élèves, entretiens individuels, etc)

L'entretien individuel avec un élève ne signifie aucunement qu'il est soupçonné d'avoir participé à des brimades mais qu'il est associé au traitement d'une situation.

- Résolution adaptée concernant les protagonistes (séquence pédagogique, jeux partagés, conseils de vie de classe, travail d'intérêt général, etc)
- En cas de difficulté à traiter une situation, l'école peut faire appel à l'équipe ressource de circonscription (échanges, conseils, informations, ....)
- Suivi de la situation résolue pour prévenir les risques de récidive